

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
 Nom commercial : ENGRAIS LIQUIDE - ENGRAIS CE - Engrais NPK 5-5-5
 Nom : ENGRAIS LIQUIDE - ENGRAIS CE - Engrais NPK 5-5-5
 Type de produit : Mélange
 Groupe de produits : Produit commercial

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public
 Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs
 Utilisation de la substance/mélange : Engrais

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

FLORENDI JARDIN
 55 BOULEVARD JULES VERGER
 35803 DINARD CEDEX - FRANCE
 T 02 -99-16-10-20
mharel@roullier.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : ORFILA Tél : 0033 1 45 42 59 59

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
Europe/Middle-East/Africa	3E (N°24h/24)		+1-760-476-3961 (Access code : 333021)
FRANCE	ORFILA		+33 1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Non classé comme dangereux selon les critères de la directive 67/548/CEE et/ou de la directive 1999/45/CE. Non classé comme dangereux selon les critères du Règlement (CE) n° 1272/2008. Le produit est légèrement irritant pour les yeux et la peau.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants
 P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Peut irriter les yeux et la peau. (facultatif) P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la section 3.2 de l'annexe II de REACH

ENGRAIS LIQUIDE - ENGRAIS CE - Engrais NPK 5-5-5

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Consulter un médecin si le moindre trouble apparaît ou persiste. Emmener la victime à l'air frais.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins). Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. . NE PAS faire vomir. En cas de malaise, appeler un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : voir 2.1 /2.3.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée / information disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée.
- Agents d'extinction non appropriés : Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Non combustible.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection en cas d'incendie : Le port d'un appareil respiratoire isolant autonome est recommandé pour pénétrer dans la zone dangereuse. Ne pas pénétrer ou rester dans la zone dangereuse sans vêtements de protection.
- Autres informations : Eviter le rejet des eaux d'incendie dans les égouts.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Voir section 8.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas disperser les résidus du produit dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés pour l'élimination. . Laver abondamment à l'eau les résidus.

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.
- Mesures d'hygiène : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans l'emballage d'origine. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. A conserver dans un endroit frais, sec et à l'abri de la lumière, de préférence en dessous de 20 degrés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

ENGRAIS LIQUIDE - ENGRAIS CE - Engrais NPK 5-5-5

France

Local name

Le mélange ne contient pas de composant final ayant une valeur limite d'exposition connue.

ENGRAIS LIQUIDE - ENGRAIS CE - Engrais NPK 5-5-5

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. (conforme à la norme EN 374).
Protection oculaire	: Le port de lunettes de protection est recommandé. (conforme à la norme EN 166).
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
Autres informations	: Se laver les mains après toute manipulation. Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: brun.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Non applicable
pH	: Aucune donnée disponible
pH solution	: 6,5 Env dans l'eau distillée
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: eau
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: eau
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1,13
Solubilité	: Eau: Bonne
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: non déterminé.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée / information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée / information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Le cuivre et ses alliages (catalyse possible); les produits à base de nitrates.

10.6. Produits de décomposition dangereux

haute température : formation de SO (x), de PO (x), de HCl, de NH3.

ENGRAIS LIQUIDE - ENGRAIS CE - Engrais NPK 5-5-5

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé (Compte-tenu de la composition du mélange, n'est pas classé toxique par voie orale (méthode conventionnelle)) douleurs possibles à l'oesophage et à l'estomac, vomissements et diarrhées.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: En cas de contact prolongé, Risque de lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Aucune étude n'a été réalisée pour le moment sur ce mélange.
Ecologie - eau	: Le mélange est très peu toxique pour la faune aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

ENGRAIS LIQUIDE - ENGRAIS CE - Engrais NPK 5-5-5

Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
------------------------------	---------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

ENGRAIS LIQUIDE - ENGRAIS CE - Engrais NPK 5-5-5

Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée / information disponible.
------------------------------	---

12.4. Mobilité dans le sol

ENGRAIS LIQUIDE - ENGRAIS CE - Engrais NPK 5-5-5

Ecologie - sol	soluble dans l'eau.
----------------	---------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	: Aucun effet secondaire spécifique connu.
------------------------	--

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Eliminer le bidon et le bouchon avec ou sans produit en déchèterie ou par un organisme agréé.
Méthodes de traitement des déchets	: Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Eliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchèterie, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

ENGRAIS LIQUIDE - ENGRAIS CE - Engrais NPK 5-5-5

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.4. Transport par voie fluviale

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Seveso Information :

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit